



# Rapport Annuel 2025


---



RIGHTS +  
RESOURCES

# Table des matières

<b>Message de la Présidente</b>	<b>3</b>
<b>Comment fonctionne RRI</b>	<b>4</b>
<b>Nos zones d'intervention</b>	<b>5</b>
<b>Les résultats en bref</b>	<b>6</b>
<b>Les réalisations en 2025</b>	<b>8</b>
Renforcement du leadership inclusif des détenteurs de droits et de leur pouvoir collectif	9
Évolution du cadre juridique et politique	15
Des solutions de financement directes et flexibles pour les communautés	22
Données factuelles, responsabilité et leadership éclairé	30
Publications phares	33
<b>Les enseignements tirés de notre travail</b>	<b>36</b>
<b>Gouvernance, responsabilité et gestion</b>	<b>37</b>
<b>Résultats financiers de 2025</b>	<b>38</b>



Un Masai en costume  
traditionnel au Kenya.  
Photo : Asha Stuart  
RRI, 2025



# Message de la Présidente

Solange Bandiaky-Badji

L'année 2025 a été marquée par un renouveau et une profonde remise en question pour notre coalition. Malgré les bouleversements politiques généralisés et les perturbations qui ont affecté le financement mondial du développement, elle nous a insufflé un nouvel élan et une nouvelle énergie pour consolider notre position en tant que réseau mondial de solidarité qui réalise des avancées cruciales et stratégiques en faveur des droits et du développement des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants à travers le monde.

Nous avons commencé l'année par la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la création de RRI, une occasion unique de faire le point sur nos réalisations et les défis collectifs rencontrés au cours des deux dernières décennies, et de réfléchir à notre place face aux nouvelles réalités du secteur à l'échelle mondiale. Tout au long de l'année, nous avons mené des discussions approfondies avec les fondateurs et la fondatrice de RRI, ses premiers défenseurs, des personnes âgées des communautés autochtones, des femmes leaders, des jeunes et ainsi qu'avec nos alliés internationaux afin de retracer le parcours de la coalition au cours des 20 dernières années. Cette année a également été marquée par une évaluation indépendante que nous avons commandée quant aux progrès réalisés par RRI dans la mise en œuvre de son programme stratégique quinquennal actuel, qui expire en 2027.

Tout ce bilan a confirmé la position unique de RRI au sein de son écosystème en tant que seule coalition rassemblant un ensemble diversifié et dynamique de mouvements menés par les peuples autochtones, les communautés locales et les peuples afro-descendants, ainsi que leurs femmes et leurs jeunes, afin de tirer parti de la force de l'action collective pour garantir leurs droits et leur autonomie. Cela a mis en évidence notre vaste expérience dans la promotion de mouvements au sein d'organisations dirigées par les détenteurs de droits et dans la production d'analyses précises et stratégiques pour éclairer les grands changements de politique et de paradigme, ainsi que notre leadership éclairé et notre capacité à rassembler des alliés inattendus.

Surtout, cela a jeté les bases d'une restructuration en profondeur de notre coalition. Cette restructuration, qui a pris effet en début de 2026, a permis d'intégrer de nombreuses nouvelles organisations nationales de détenteurs de droits à notre noyau de partenaires, de créer un Conseil consultatif et un Conseil des anciens, de clarifier la gouvernance de la coalition et le processus d'adhésion, et d'ajouter à notre Conseil de direction une représentante de la jeunesse, un afro-descendant et un autochtone d'Amérique du Nord. Tous ces changements ont renforcé notre position en tant que réseau de solidarité dirigé par les communautés autochtones, afro-descendants et locales, apportant ainsi une valeur ajoutée unique dans le secteur.

Dans ce contexte, la coalition RRI s'est employée tout au long de l'année à susciter de nouveaux engagements financiers mondiaux lors de la COP30, à acheminer des fonds directement vers les communautés par le biais de notre mécanisme de financement dirigé par les détenteurs de droits (CLARIFI), et à pousser pour la reconnaissance juridique des droits fonciers et des droits sur les ressources des détenteurs de droits. Nous avons facilité la création du tout premier réseau mondial de jeunes militants issus des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants, amplifié la voix et le leadership des femmes dirigeantes, renforcé le suivi communautaire des investissements fonciers et des chaînes d'approvisionnement et promu des initiatives de conservation fondées sur les droits afin d'enrayer la perte de biodiversité. Le présent rapport annuel présente une sélection de ces exemples d'impact générés par les membres de notre coalition en 2025.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers nos partenaires, nos bailleurs et nos alliés pour leur soutien indéfectible, qui est le moteur de notre réussite et nous permet d'aller de l'avant.

En toute solidarité,

**Solange Bandiaky-Badji**  
Coordonnatrice et Présidente de RRI



# Comment fonctionne RRI

RRI appuie les droits collectifs à la propriété foncière et aux moyens de subsistance des peuples autochtones (PA), des peuples afro-descendants (PAD) et des communautés locales (CL) en encourageant plus d'engagement et d'actions à l'échelle mondiale en faveur de réformes politiques, commerciales et juridiques visant à garantir leurs droits de posséder, de contrôler et de tirer profit des ressources naturelles, en particulier des terres et des forêts. Pour mener à bien cette mission, RRI contribue à la réalisation de trois objectifs globaux, à savoir :

Augmenter considérablement la superficie des terres détenues et gérées par les communautés locales, en leur garantissant des droits sécurisés en matière de gestion, de conservation, d'utilisation et de commercialisation des produits et services.

Renforcer l'adoption de lois, de réglementations et de pratiques progressistes qui favorisent les droits fonciers coutumiers et statutaires des PA, CL et PAD, en particulier des femmes et des jeunes.

Améliorer considérablement la situation socioéconomique des PA, CL et PAD, sur la base des priorités qu'ils ont eux-mêmes définies.

**Nous remplissons cette mission à travers les quatre axes suivants :**

1



2

Fournir des données factuelles et des analyses stratégiques afin de suivre l'évolution des droits fonciers et d'étudier le lien entre la garantie de ces droits et les résultats positifs en matière de climat et de développement durable.

Rassembler les réseaux, favoriser le dialogue et renforcer la compréhension et le respect mutuel entre les différentes parties prenantes, notamment les détenteurs de droits, les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile au sens large ; et créer un espace propice au partage des enseignements tirés et à la définition conjointe d'objectifs communs en matière de plaidoyer.

3



4

Renforcer la capacité des organisations, réseaux et coalitions de PA, CL et PAD à partager leurs expériences, à élaborer et à promouvoir des positions communes de plaidoyer dans les instances aux niveaux local, national, régional et mondial.

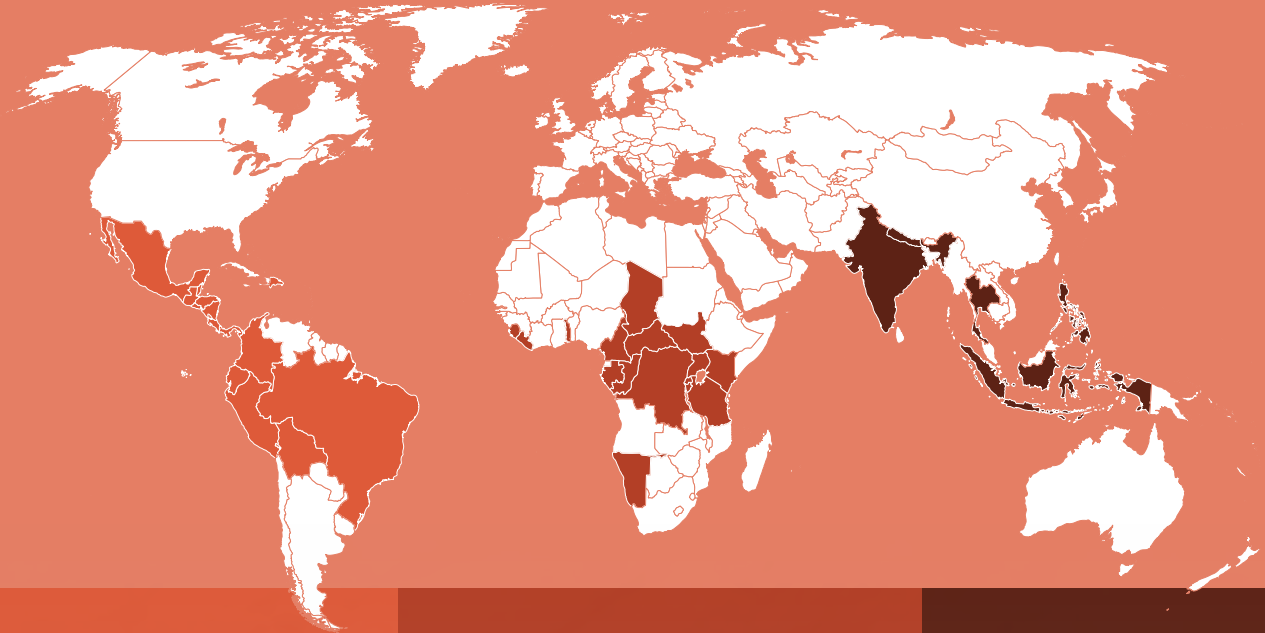
Développer et accroître le financement direct accordé aux détenteurs de droits, en accordant une attention particulière aux femmes, tout en les soutenant dans leurs efforts visant à assurer la redevabilité des gouvernements et des organisations multilatérales quant à leurs engagements financiers mondiaux.



Gayanimaya Tamang, membre du groupe d'utilisateurs de la forêt communautaire de Lag Lage Pacha, près de Katmandou, en train de fertiliser le sol.  
Photo : Asha Stuart  
RRI, 2025

# Nos zones d'intervention

Des projets dans 31 pays



## Amérique Latine

Bolivie  
Brésil  
Colombie  
Costa Rica  
Equateur  
Guatemala  
Honduras  
Mexique  
Panama  
Pérou  
République Dominicaine



## Afrique

Burundi  
Cameroun  
Gabon  
Kenya  
Liberia  
Namibie  
Ouganda  
République Centrafricaine  
République Démocratique du Congo  
République du Congo  
Rwanda  
Sierra Leone  
Tanzanie  
Tchad  
Togo



## Asie

Inde  
Indonésie  
Népal  
Philippines  
Thaïlande



Des femmes réunies pour préparer un repas à l'extérieur de Tebat Pulau, à Sumatra, en Indonésie. Photo : Jacob Maentz RRI, 2022

## Les résultats en bref

RRI apporte un soutien financier, sa solidaire, des analyses techniques et stratégiques ainsi qu'un parrainage fiscal à ses partenaires et alliés des pays du Sud.\*



# 1,017,390

hectares de terres dont les titres de propriété sont détenus par des PA, CL et PAD



# ~200,000

hectares de terres pour lesquelles des titres fonciers ont été demandés, les dossiers ayant été préparés par les PA, CL ou PAD puis soumis au gouvernement pour approbation



# 30,000,000 +

d'hectares de terres cartographiés par les PA, CL et PAD à travers des processus communautaires inclusifs



# 209

conflits fonciers traités par médiation ou résolus sur des terres collectives appartenant aux PA, CL et PAD



# 100 +

analyses et recommandations politiques élaborées par nos partenaires et collaborateurs afin d'orienter les processus nationaux de gouvernance et de réforme foncière et forestière



# 80 +

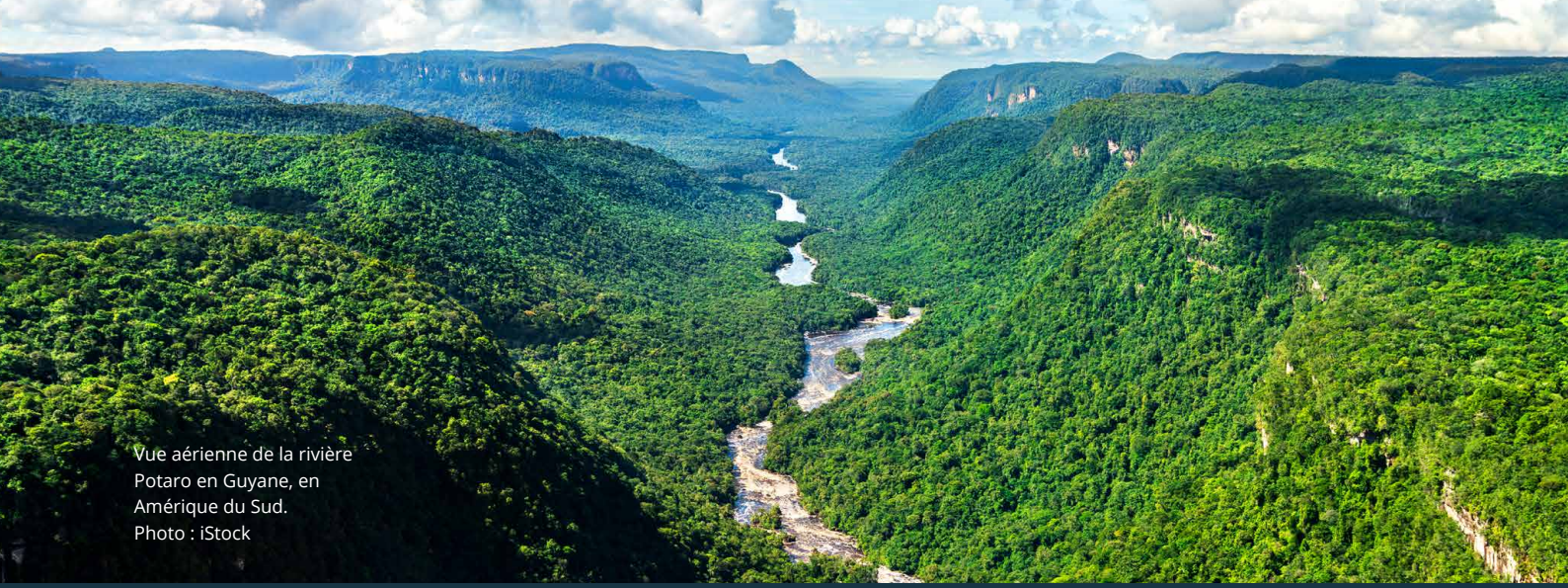
mécanismes de surveillance communautaire mis en place à travers des approches participatives



# 40,000 +

membres de PA et CL formés aux droits fonciers, à la gouvernance foncière, au plaidoyer et au leadership communautaire

**\*NB :** Les données de tenure présentées ici couvrent la période 2022–2025. Il s'agit d'un indicateur d'impact pour RRI dans le cadre de notre Programme Stratégique IV. À ce titre, nous collectons des données et produisons des rapports en fonction du calendrier et de la contribution attendue.



Vue aérienne de la rivière Potaro en Guyane, en Amérique du Sud. Photo : iStock

**En 2025, le mécanisme de financement de RRI dirigé par les détenteurs de droit (CLARIFI) a apporté son appui comme suit :**

81 projets en cours soutenant 71 partenaires dans 20 pays, dont 23 organisations dirigées par des femmes, mobilisant plus de 10 millions de dollars d'aide directe.

Plus de 50 % de ces projets ont fait progresser les droits fonciers collectifs, tandis que d'autres se sont concentrés sur l'amélioration de la conservation, justice de genre et le soutien aux économies locales.

1,8 milliard de dollars promis lors de la COP30 pour la gestion des forêts et des régimes fonciers, grâce aux actions collectives et coordonnées de la coalition RRI et de ses alliés.

Un homme masai du ranch Maji Moto, au Kenya, montre le titre de propriété de sa communauté. Photo : TonyWild Photography RRI, 2023



# Les réalisations en 2025

École autochtone de la  
communauté Maria en Indonésie.  
Photo : Rachel Watson  
Campaign for Nature, RRI et  
CLARIFI, 2024



---

## Renforcement du leadership inclusif des détenteurs de droits et de leur pouvoir collectif

---

# Leadership mondial des jeunes

En juillet 2025, RRI a organisé son premier **Forum Mondial de la Jeunesse** à Bali en Indonésie, en collaboration avec l'Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (AMAN) et le Barisan Pemuda Adat Nusantara (BPAN). Cette rencontre historique a vu la participation de 55 jeunes leaders PA, CL et PAD venus de 22 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Les participants ont renforcé la solidarité interrégionale et élaboré la **Feuille de route mondiale pour la jeunesse** pour un engagement commun et une action collective. La feuille de route a défini cinq priorités communes en matière de participation des jeunes et de développement du leadership, plaçant les jeunes en tant que décideurs au sein de la coalition RRI plutôt qu'en tant que simples bénéficiaires.

Forts de cette dynamique, les jeunes de la coalition ont lancé le **Réseau mondiale des jeunes de RRI**, qui relie les mouvements de jeunesse régionaux à une plateforme mondiale unifiée. Une étude exploratoire portant sur 113 organisations mondiales de jeunesse a confirmé que **le Réseau mondial des jeunes de RRI est venu combler un grand vide capital I: Il n'existe actuellement aucune plateforme qui rassemble de manière significative les jeunes des communautés autochtones, afro-descendantes et locales et leurs alliés autour des questions de sécurité foncière, de justice climatique et de conservation de la biodiversité.**



« Le Réseau mondial des jeunes est plus qu'une simple alliance ; il s'agit d'un espoir concret. Il incarne la force collective de nos racines et la détermination à transformer la crise climatique en une cause de justice, où les jeunes des communautés autochtones, afro-descendantes et locales sont les acteurs du changement, et non de simples témoins. L'heure est venue pour nous de nous faire entendre. »

**Alejandra Palacios**

Jeune leader afro-descendante, Equateur

Conformément à sa mission, qui consiste à apporter en permanence une valeur ajoutée et à garantir la complémentarité au sein du secteur, RRI a aidé les participants au Forum mondial de la jeunesse à élaborer une *Déclaration des jeunes sur la justice climatique* en vue de la COP30 au Brésil, marquant ainsi leur entrée coordonnée sur la scène internationale du plaidoyer pour le climat. RRI a officiellement lancé cette Déclaration, ainsi que le Réseau mondial des jeunes et la Feuille de route, lors de la COP30 afin de renforcer son rayonnement mondial.

Ensemble, ces initiatives jettent les bases d'un leadership et d'une participation durables des jeunes à la gouvernance environnementale mondiale en 2026 et au-delà.



Des jeunes participants posant pour une photo lors du premier Forum mondial des jeunes organisé par RRI. Photo : Matata RRI et AMAN, 2025

## Renforcement du leadership inclusif des détenteurs de droits et de leur pouvoir collectif

# Le pouvoir collectif des femmes

En 2025, l'Alliance des femmes du Sud (WiGSA) a renforcé sa position mondiale en tant que réseau de solidarité féminin unique et transcontinental, défendant les droits fonciers des femmes issues des PA, CL et PAD, ainsi que leur accès direct au financement. La WiGSA a reçu un nombre record de demandes d'adhésion et s'est élargie pour compter désormais 28 organisations membres actives dans plus de 60 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Des membres de l'Alliance des femmes du Sud (WiGSA) intervenant lors d'une table ronde organisée dans le cadre de la Semaine de l'action pour le climat à Londres.  
Photo : RRI, 2025



En 2025, les membres de la WiGSA se sont accordés sur leurs fondements philosophiques guidés par les principes d'unité, d'inclusion, de respect, d'équité, d'égalité de voix et de représentation, de solidarité, de transparence et de responsabilité, ainsi que de communication interculturelle. Ces principes définissent la manière dont les membres collaborent pour réduire systématiquement les inégalités liées au genre et reflètent un processus collectif unique, fondé sur la confiance et la synthèse des expériences diverses des femmes en priorités communes.

En 2025, RRI et la WiGSA ont publié de nouvelles analyses essentielles visant à renforcer la défense des droits des femmes, notamment le rapport intitulé *Le financement mondial parvient-il aux femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales ?* Cette étude répondait aux questions clés des bailleurs de fonds concernant les priorités des femmes et les obstacles au financement direct. Les bailleurs de fonds ont qualifié ce rapport de « ressource utile et opportune » pouvant orienter les futurs mécanismes de financement, et il a été mis en avant dans des publications du Forest Tenure Funders Group, de la FAO, de Land Climate Review et du [Rapport FTFG 2025](#).

Cette analyse a poussé le Forest Tenure Funders Group à prendre conscience de l'écart de financement entre les genres et à poser des actes pour y remédier, notamment dans le cadre de son nouvel engagement de 1,8 milliard de dollars en faveur des droits fonciers, annoncé lors de la COP30, et est même devenue l'un des piliers de la campagne « [The Pledge We Want](#) » menée par RRI.

La WiGSA a également mis en avant le leadership des femmes lors de rassemblements internationaux, notamment la 69<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW69), la London Climate Action Week, la Semaine des Nations unies pour le climat à New York, la COP30, la 7<sup>ème</sup> session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-7) au Kenya, ainsi que les ateliers politiques de la Women Land Rights Initiative sur la démocratisation du financement mondial en faveur des droits fonciers des femmes dans le cadre des trois Conventions de Rio. Ces initiatives ont renforcé la visibilité des femmes dans les débats sur le climat, la conservation et le financement.

Grâce à [CLARIFI](#), quatre organisations de la WiGSA ont bénéficié d'un financement direct, et sept autres ont été soutenues indirectement par le biais de programmes régionaux menés dans les Andes tropicales et le bassin du Congo. CLARIFI a depuis constitué un portefeuille de projets WiGSA en vue des prochains cycles de financement, afin d'élargir l'accès direct au financement pour les organisations communautaires de femmes.

**« Les conclusions mettent en évidence les défis persistants liés à la promotion du leadership des femmes et à leur inclusion effective dans les processus décisionnels. Ces contraintes structurelles obligent de nombreuses organisations de femmes à dépendre du travail bénévole, ce qui renforce les schémas de travail non rémunéré et affaiblit la viabilité institutionnelle. Les inégalités sont particulièrement frappantes pour les organisations de femmes afro-descendantes, qui fonctionnent avec des budgets inférieurs de plus de la moitié à ceux de leurs homologues autochtones, ce qui reflète un écosystème de donateurs toujours insensible au racisme structurel. Un financement à plus long terme et des approches intersectionnelles qui donnent la priorité aux besoins des organisations de femmes sont essentiels pour remédier à ces inégalités persistantes. »**

**Étude du Forest Tenure Funders Group intitulée *Le financement mondial parvient-il aux femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales ?***

En 2020, des familles autochtones Chepang ont été expulsées de force des rives de la rivière Kusum Khola à Chitwan, au Népal, et 60 foyers ont ensuite été réinstallés le long de la Parabi Khola sans sécurité foncière ni services de base. En 2024, la Fédération nationale des femmes autochtones (NIWF), avec le soutien financier de RRI en 2024 et 2025, a travaillé avec la communauté pour défendre ses droits par le biais de la collecte de données, de formations, de l'organisation communautaire et du dialogue avec le gouvernement. Une manifestation pacifique à Katmandou, qui a rassemblé 220 participants, a également attiré l'attention de l'opinion nationale. En conséquence, le gouvernement a installé l'eau potable et l'électricité, procédé à un relevé cadastral pour 60 ménages et commencé à construire des maisons permanentes. Le gouvernement provincial de Bagmati a également commencé à planifier un village modèle avec des professeurs et des étudiants de l'École d'ingénieurs, tandis qu'un Comité de lutte des femmes Chepang, composé de 15 membres, renforce désormais le leadership communautaire et le plaidoyer.

## Renforcement du leadership inclusif des détenteurs de droits et de leur pouvoir collectif

# Renforcement de la coalition

La réunion organisée à Katmandou, au Népal, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de RRI a rassemblé plus de 240 détenteurs de droits, alliés, fondateurs et décideurs issus de plus de 40 pays. Organisé en collaboration avec sept partenaires locaux (la Fédération des utilisateurs de forêts communautaires du Népal ; la Fédération des communautés autochtones du Népal ; la Green Foundation Nepal ; le Centre de recherche et de développement des peuples autochtones ; la Fédération des femmes autochtones du Népal ; le Groupe de sensibilisation juridique des femmes autochtones ; et le Réseau pour les droits des femmes et les ressources), ce programme de quatre jours a combiné des tables rondes de haut niveau, des discussions thématiques et des sessions stratégiques de la coalition.



Un artiste photographié lors de la cérémonie d'ouverture des festivités marquant le 20<sup>ème</sup> anniversaire de RRI à Katmandou, au Népal.  
Photo : Sandesh Chaudbary RRI, 2025

Cette réunion a permis de **célébrer les acquis** tout en élaborant ensemble une vision commune pour l'avenir des droits territoriaux. Les participants ont appelé à une localisation renforcée, à une attention accrue portée aux moyens de subsistance et aux économies des communautés, à une recherche menée localement et à une conservation communautaire, tout en encourageant la collaboration Nord-Sud-Sud. La coalition a réaffirmé son engagement en faveur du leadership des jeunes et des femmes et a convenu d'élargir sa composition en accueillant de nouveaux partenaires et des anciens, afin de remédier notamment au manque de représentants des jeunes, des organisations pastorales et des peuples afro-descendants dans sa gouvernance.

Cette volonté d'élargir la base de ses membres a été l'un des principaux résultats de cet événement, qui s'est concrétisée par des **changements historiques** apportés à la structure et à la gouvernance de la coalition : Pour la première fois, le Conseil de direction de RRI a accueilli des représentants des peuples afro-descendants et des jeunes, ainsi que des membres des communautés tribales et des Premières Nations d'Amérique du Nord.

## « Le prix de l'action collective décerné par RRI nous montre que lorsque les communautés unissent leurs forces, des choses incroyables peuvent se produire. »

**Nelson Ole Reiyia**

PDG et Co-fondateur de la Nashulai Maasai Conservancy, Kenya

Lors de la cérémonie organisée à Katmandou, RRI a décerné son tout premier Prix de l'action collective à trois communautés, sélectionnées parmi plus de 190 candidatures et une liste restreinte de 18 finalistes. Cliquez sur le nom de chaque communauté pour visionner une courte vidéo présentant ses activités :

- Kenya : [Nashulai Maasai Conservancy](#)
- Indonésie : [Aru Islands Movement](#)
- Brésil : [Jupago Kreka Collective](#)

RRI a récompensé ces communautés pour leurs avancées en matière de droits territoriaux et de renouveau culturel. Ce prix met l'accent sur le fait que le changement durable repose sur l'action collective, une mobilisation soutenue et un leadership intergénérationnel.

Le 20<sup>ème</sup> anniversaire de RRI a également permis de renforcer la visibilité des initiatives locales grâce à une couverture médiatique internationale et a donné lieu à un [documentaire](#) célébrant 20 ans d'action collective, renforçant ainsi l'identité de RRI en tant que réseau mondial de solidarité fondé sur le leadership communautaire.

En 2025, RRI a également poursuivi son soutien de longue date à la coalition des PAD en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette coalition a officiellement adopté un nouveau nom : la Coalition internationale des territoires et des peuples afro-descendants en Amérique latine et dans les Caraïbes (CITAFRO).

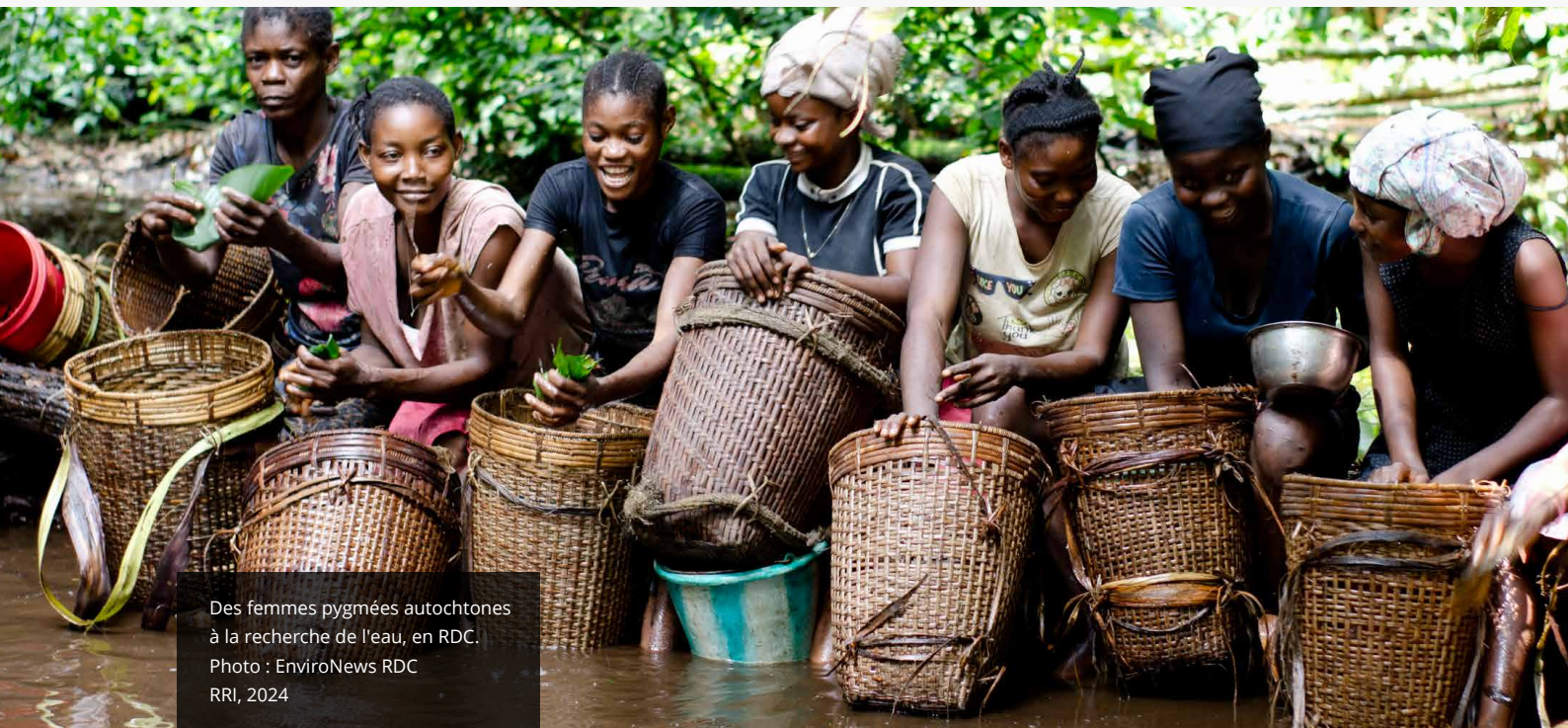
Le lancement de la CITAFRO fait suite à plusieurs années d'intégration régionale, à la définition stratégique des priorités des communautés afro-descendantes, ainsi qu'à un travail de plaidoyer fondé sur des données factuelles, mené avec le soutien de RRI, visant à renforcer la représentation des afro-descendants dans les principaux forums décisionnels à l'international. En avril, la CITAFRO et RRI ont publié la [Déclaration de Brasília](#) qui met en avant les contributions économiques, politiques et socio-environnementales des communautés afro-descendantes, tout en soulignant les graves répercussions de la crise climatique sur leurs territoires.

Lors de la COP30, la CITAFRO et RRI ont lancé l'[Atlas des afro-descendants des zones maritimes et côtières de la Grande Caraïbe](#) mettant en évidence l'interaction entre ces communautés et les écosystèmes maritimes et côtiers, qui revêtent une importance cruciale pour l'agenda mondial de la conservation et qui sont menacés par le changement climatique. Toujours lors de la COP30, **le plaidoyer stratégique de la CITAFRO a contribué à l'adoption d'une formulation faisant référence aux peuples afro-descendants dans les documents officiels de la CCNUCC, une première historique en 30 ans. Cette formulation reconnaît les PAD comme un groupe touché de manière disproportionnée par le changement climatique et comme des acteurs clés de son atténuation.**

## Evolution du cadre juridique et politique

# Réforme de la politique nationale en RDC

Abritant 60 pour cent du bassin du Congo, le plus grand puits de carbone au monde, la RDC est depuis longtemps confrontée à des conflits et à la déforestation liés à l'absence d'un cadre clair en matière d'aménagement du territoire. En juillet 2025, le Président de la RDC a **promulgué** la toute première loi sur l'aménagement du territoire du pays, marquant ainsi une étape historique vers une gouvernance foncière inclusive et fondée sur les droits.



Des femmes pygmées autochtones à la recherche de l'eau, en RDC.  
Photo : EnviroNews RDC  
RRI, 2024

D'abord adoptée par le Parlement **en 2023**, cette législation est le fruit d'un plaidoyer soutenu et de longue haleine mené par une large coalition de la société civile, avec le soutien financier et technique de RRI, comprenant le Centre des technologies innovatrices et le développement durable (CTIDD) ; la Coalition des femmes leaders pour l'environnement et le développement durable (CFLEDD) ; l'Institut congolais des ressources (CRI) ; le Centre d'appui à la gestion durable des forêts tropicales (CAGDFT) ; Congo-Watch ; et la Dynamique des groupes des peuples autochtones (DGPA).

Parmi les principales dispositions de la loi figurent la reconnaissance explicite des droits fonciers coutumiers des communautés ; l'obligation d'obtenir le consentement libre, informé et préalable des populations locales pour les projets d'aménagement du territoire ; des mécanismes de résolution des conflits ; ainsi que des mesures de protection environnementale pour les zones humides, les tourbières et d'autres écosystèmes sensibles. Il est important de noter que cette loi aligne la gouvernance foncière sur les objectifs climatiques et de développement tout en renforçant la sécurité foncière des communautés.

La mise en œuvre effective de la loi foncière nationale révisée exigera une action gouvernementale coordonnée, la mobilisation de ressources, un suivi et un engagement communautaire soutenu ; toutefois, son adoption constitue une avancée décisive pour garantir pleinement les droits fonciers coutumiers. RRI et ses partenaires dans la région restent déterminés à soutenir la mise en œuvre de cette victoire juridique durement acquise et la poursuite des réformes politiques.

---

## Evolution du cadre juridique et politique

---

# Arrêt d'une centrale à charbon controversée au Kenya

Au Kenya, RRI a soutenu une campagne de résistance communautaire menée avec succès par le mouvement deCOALonize afin de mettre un terme au projet de centrale à charbon à Lamu et aux nouvelles prospections de charbon à Kitui. **RRI a permis à plus de 225 membres de la communauté, dont des femmes et des jeunes, d'accéder au soutien et aux outils nécessaires pour s'élever contre ces projets charbonniers néfastes, contribuant ainsi à une victoire judiciaire historique qui a abouti à la décision du Tribunal national de l'environnement de bloquer la centrale à charbon.** RRI a collaboré avec le Centre pour les droits humains et l'éducation civique (CHRCE) et l'initiative Save Lamu pour promouvoir la campagne à travers des forums environnementaux, des projections de films, des actions de sensibilisation auprès des médias et la campagne très populaire **#NowOrNever** sur les réseaux sociaux.



Un manifestant protestant contre une centrale à charbon de 1 050 MW à Lamu, au Kenya.  
Photo : Save Lamu, 2025



## Evolution du cadre juridique et politique

# Promotion de la gouvernance foncière en Afrique subsaharienne

Lors de la 5<sup>ème</sup> conférence du Réseau africain des institutions foncières pour les droits communautaires (ALIN), qui s'est tenue en octobre 2025, RRI s'est associé au ministère sierra-léonais des Terres, du Logement et de l'Aménagement du territoire ainsi qu'à la Sierra Leone Land Alliance pour réunir des représentants gouvernementaux de plus de 16 pays africains, ainsi que des partenaires et des alliés. RRI et ses partenaires ont joué **une rôle central** en encourageant les participants à partager leurs expériences en matière de réforme agraire, de gouvernance foncière responsable et de garantie des droits fonciers communautaires. La conférence a renforcé les efforts visant à suivre les contributions déterminées au niveau national (CDN) et à faire l'écho de l'appel mondial à l'action en faveur des droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales. Elle s'est conclue par la signature de la **Déclaration de Freetown**, qui appelle à des réformes de la gouvernance foncière inclusives et décentralisées, avec la mise à disposition de ressources suffisantes.



Les organisateurs de la 5<sup>ème</sup> conférence du Réseau africain des institutions foncières pour les droits communautaires (ALIN) posant pour une photo sur scène avec les représentants du gouvernement  
Photo : RRI, 2025

---

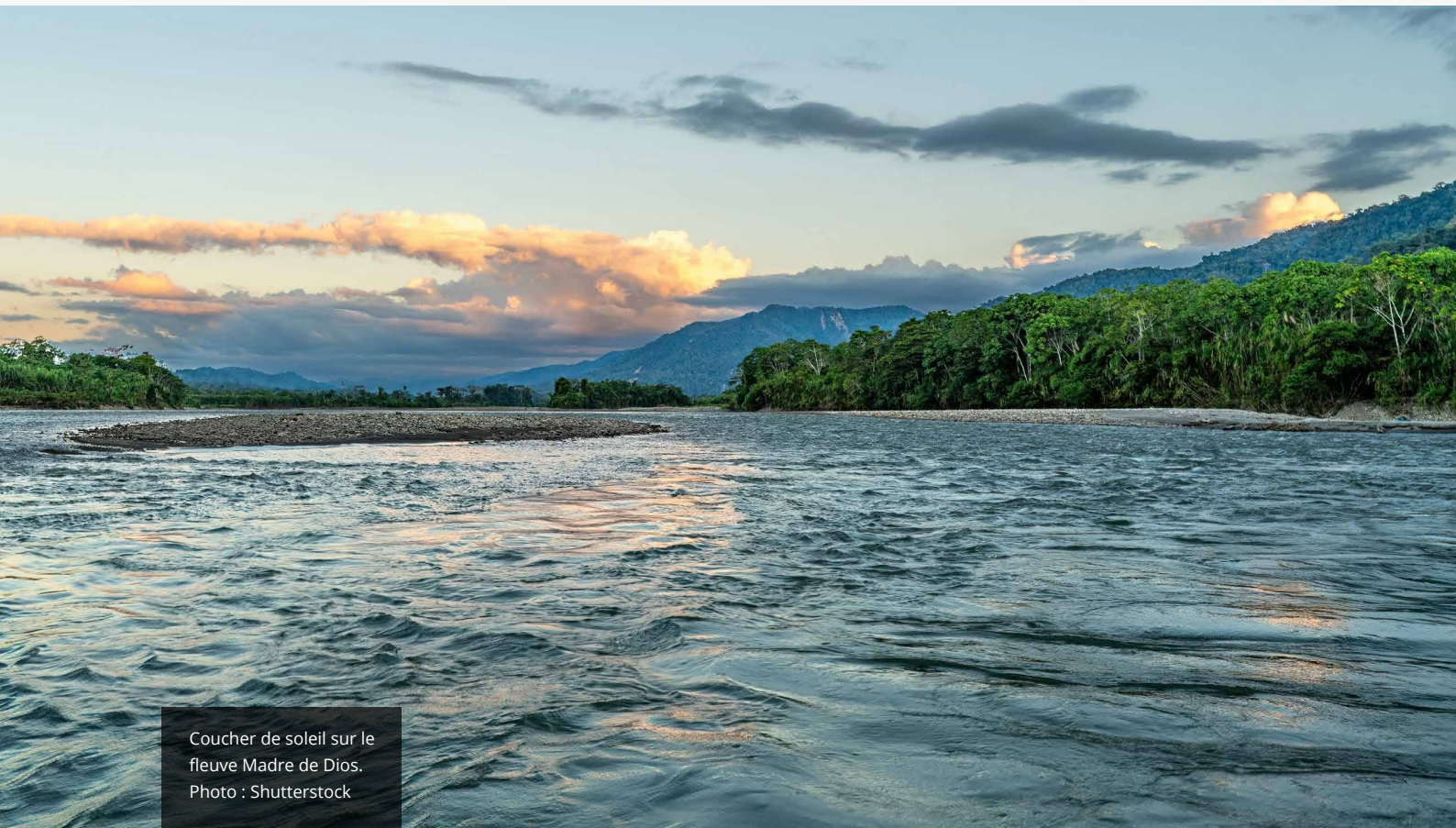
## Evolution du cadre juridique et politique

---

# Un précédent créé en Bolivie et dans toute l'Amérique latine

Le Tribunal agraire et environnemental de Bolivie a déclaré recevable une action intentée en justice et a ordonné une série de mesures conservatoires en faveur du fleuve Madre de Dios et des communautés du Territoire multiethnique II (TIM II). Cette décision a été prise à la suite d'une action préventive en matière d'environnement introduite devant le tribunal contre l'Autorité juridictionnelle administrative minière (AJAM) et la coopérative minière Gold Comparativists Association (ASOBAL).

Cette action visait à obtenir la suspension des activités minières illégales, l'interdiction de l'octroi de nouveaux permis d'exploitation minière et la reconnaissance du fleuve Madre de Dios en tant que sujet collectif de droits. Ces mesures conservatoires ont créé un précédent important en Bolivie et dans toute l'Amérique latine, en reconnaissant non seulement les droits des peuples autochtones vivant dans la région TIM II, mais aussi ceux de la nature.



Coucher de soleil sur le fleuve Madre de Dios.  
Photo : Shutterstock

## Evolution du cadre juridique et politique

# Implication des communautés dans la gestion des aires protégées en Équateur

En Équateur, le soutien en matière de plaidoyer et le financement apportés par le **Mécanisme de réponse stratégique** de RRI ont permis à la communauté autochtone A'i Kofan, par l'intermédiaire de l'organisation **NOA'IKE**, d'obtenir le droit de conserver, de gérer et d'administrer 20 000 hectares de terres ancestrales au sein de la réserve de production faunique de Cuyabeno. Un accord de coopération conclu avec le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique a officialisé cette reconnaissance et créé un précédent national en matière de conservation fondée sur les droits au sein des aires protégées.

Cet accord a contribué à la création d'une nouvelle communauté, *Thesi T'sampi* (« Le Pays du Jaguar »), qui offre un cadre de vie plus sûr tout en renforçant la gouvernance autochtone au sein de la réserve. Ce projet montre comment les cadres de conservation peuvent reconnaître et faire respecter les droits territoriaux autochtones tout en protégeant à la fois les libertés des communautés et l'environnement.



Manifestation contre l'entreprise Rainforest Ecuador organisée par les communautés de Selva Alegre, en Équateur. En 2020, l'entreprise a acquis un titre foncier frauduleux couvrant 9 190 hectares dans le corridor biogéographique des Andes-Chocó, en Équateur. La Fondation ALDEA soutient cette lutte pour la justice avec l'aide de RRI.

Photo : ALDEA, 2023

---

## Evolution du cadre juridique et politique

---

# Gouvernance forestière communautaire au Népal

La Fédération des utilisateurs des forêts communautaires du Népal (FECOFUN) a obtenu l'approbation du gouvernement pour six plans opérationnels de forêts communautaires (CFOP) dans la province de Gandaki, intégrant pour la première fois les directives relatives à la gestion durable des forêts. De nombreux groupes d'utilisateurs de forêts communautaires n'avaient auparavant pas pu renouveler leurs plans obsolètes, ce qui avait laissé les forêts sans gestion et limité la participation des femmes et des jeunes.



Gayanimaya Tamang, membre du groupe d'utilisateurs de la forêt communautaire de Lag Lage Pacha, près de Katmandou, en train de fertiliser le sol.  
Photo : Asha Stuart  
RRI, 2025

Les CFOP renouvelés couvraient 378,67 hectares ; ils ont permis d'étendre la couverture forestière, d'améliorer le patrimoine forestier et d'introduire des innovations en matière de moyens de subsistance, notamment l'écotourisme, la culture de produits forestiers non ligneux et le potentiel lié au marché du carbone.

Afin d'institutionnaliser ces progrès, la FECOFUN a organisé des dialogues politiques aux niveaux provincial et fédéral en 2025. Les autorités provinciales se sont engagées à allouer des fonds de développement forestier pour de nouveaux renouvellements, tandis que les autorités fédérales se sont engagées à simplifier les formats des plans opérationnels, à renforcer la coordination entre les différents niveaux de gouvernement et à garantir l'allocation budgétaire pour les renouvellements à l'échelle nationale. Ces réformes renforcent la gouvernance de la foresterie communautaire tout en élargissant la participation et les opportunités de subsistance dans la province.

## Evolution du cadre juridique et politique

# Reconnaissance des territoires des peuples autochtones en Indonésie

Le 17 décembre 2025, une **grande victoire** pour les droits des peuples autochtones a été remportée dans la régence de Lombok Nord, en Indonésie : La reconnaissance officielle de 12 territoires autochtones répartis dans les cinq districts de la régence. Signé par le Régent Najmul Akhyar, le décret reconnaît 51 158 hectares de terres autochtones, les inscrivant officiellement dans les registres gouvernementaux et affirmant la protection par l'État des lois coutumières et des systèmes de gouvernance des communautés. Financée par le Mécanisme de réponse stratégique (MRS) de RRI, cette reconnaissance fait suite à l'acceptation d'une nouvelle carte participative élaborée sous la houlette d'AMAN Paer Daya avec le soutien des membres des communautés et de la société civile. Pour les communautés autochtones, ce décret apporte sécurité juridique et légitimité ; pour les décideurs politiques, il établit une base formelle et un précédent pour les décisions futures concernant les peuples autochtones en Indonésie.



Rumenep, représentante des femmes autochtones de la communauté de Salut, un décret à la main. Photo : Kris Ayu RRI, 2025

---

## Des solutions de financement directes et flexibles pour les communautés

---

### CLARIFI à l'échelle

Depuis son lancement en 2022, CLARIFI, le mécanisme de financement dirigé par les peuples autochtones de RRI, a financé 186 projets menés au niveau local dans 29 pays. En étroite collaboration avec les membres de sa coalition régionale et l'Alliance mondiale des communautés territoriales (GATC), CLARIFI a mobilisé plus de 40 millions de dollars de financement direct en faveur des PA, CL et PAD.



Deux agricultrices discutant pendant la récolte des cabosses de cacao au Cameroun. Photo : Shutterstock

En 2025, CLARIFI a soutenu en Amérique latine 31 projets et 29 partenaires, dont huit dirigés par des femmes. Un partenaire clé au niveau régional est le Fonds territorial mésoaméricain (FTM) qui offre un accompagnement et un soutien technique aux organisations autochtones et dirigées par des femmes. Grâce à ce partenariat avec le FTM, 16 projets répartis dans six pays bénéficient d'un financement CLARIFI, dont quatre sont dirigés par des organisations de femmes. Ensemble, ces partenaires renforcent leur planification stratégique, leur vision territoriale et leurs systèmes administratifs afin de gagner en efficacité.

Toujours en 2025, CLARIFI a organisé deux rencontres régionales d'échange en Méso-Amérique et dans les Andes tropicales, auxquelles ont participé 85 représentants des PA et PAD issus de 30 pays. Grâce à des méthodologies participatives, ces rencontres ont permis de documenter les enseignements essentiels tirés des projets CLARIFI, d'identifier les pratiques efficaces et de formuler des recommandations pour une durabilité à long terme, en conciliant les stratégies organisationnelles avec les réalités concrètes des communautés.

## « C'est du jamais vu : 35 femmes vont se voir attribuer au moins 100 hectares. C'est une véritable révolution ! »

### Une femme de la communauté locale

Partenaire de REFACOF, Cameroun

Exemples de l'impact de CLARIFI grâce à ses subventions en 2025 :

- Dans la région Pacifique de la Colombie**, l'ACADESAN a mis en place un modèle de protection communautaire qui associe la sécurité à la dignité, aux droits et au bien-être collectif grâce à des infrastructures humanitaires et au renforcement de la gouvernance locale. Les dirigeants soulignent que la défense des droits humains par le biais du modèle de protection collective est indissociable de la défense de la terre et de la culture. Malgré les obstacles financiers et institutionnels, des partenariats tels que le soutien apporté par CLARIFI à l'ACADESAN montrent comment le développement de la défense collective peut réduire la vulnérabilité et protéger les communautés.
- Au Cameroun**, REFACOF, partenaire de RRI et réseau régional visant à promouvoir les droits fonciers et forestiers des femmes, a renforcé ses processus et sa structure de gouvernance afin d'améliorer la prise de décision et l'efficacité organisationnelle. Des membres issus de 16 pays ont collaboré à l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal et ont élu un nouveau conseil d'administration régional. Sur le terrain, l'initiative de REFACOF en faveur de la justice de genre, le **Protocole LILAGLÈ**, a permis d'obtenir 35 certificats de propriété foncière coutumière pour des femmes de cinq villages de Ngwei, représentant au total plus de 100 hectares. Elle a également incité 12 autres villages à demander que cette initiative soit reproduite dans leurs communautés.
- Au Népal**, CLARIFI a apporté son soutien au Centre de recherche et de développement des peuples autochtones (CIPRED) afin de promouvoir l'autonomie administrative des communautés autochtones au sein des zones de conservation. Une étude de référence menée dans le cadre d'un système communautaire de surveillance et d'information, couvrant 1 995 ménages, a permis d'obtenir les premières données chiffrées sur les droits fonciers et les moyens de subsistance des communautés autochtones dans ces zones. Plus de 200 leaders, femmes, jeunes et responsables ont été formés à la conservation fondée sur les droits et au droit coutumier. Deux lois historiques sur la gouvernance coutumière ont été adoptées ou déposées à Manang et Mustang, ce qui montre que les gouvernements locaux peuvent reconnaître officiellement les institutions autochtones. Le projet a également soutenu des initiatives de subsistance menées par des femmes et obtenu des permis d'accès communautaires pilotes pour les produits forestiers non ligneux, marquant un tournant historique de la conservation « forteresse » vers un partenariat fondé sur les droits.

## Des solutions de financement directes et flexibles pour les communautés

### Projets dans les Andes tropicales

**En Bolivie**, le soutien constant apporté par CLARIFI aux membres de la coalition RRI a permis de faire progresser les droits territoriaux et d'amplifier la voix des peuples autochtones. Grâce à un engagement de plusieurs années de la part des dirigeants autochtones, 283 179 hectares du territoire autochtone Tacana II ont été désignés comme terres communautaires d'origine (*Tierras Comunitarias de Origen*, en espagnol). Cette victoire majeure pour les détenteurs de droits autochtones a été remportée sous l'impulsion de la Fondation TIERRA.



Des participants à un atelier de formation sur le système d'alerte précoce et d'intervention à Bajo Quimiriki, au Pérou.  
Photo : AIDSESP-Pérou

**En Équateur**, le Centre mutualiste Shuar est devenu la deuxième communauté à obtenir un titre foncier au sein d'une forêt protégée du pays, avec 3 580 hectares de terres titrées. La Confédération des communautés autochtones de l'Amazonie équatorienne (CONFENIAE) a piloté ce processus qui a constitué une victoire politique et administrative majeure pour les communautés traditionnelles situées dans des zones protégées désignées par le gouvernement. Elle a mis en œuvre un modèle collaboratif innovant combinant l'engagement communautaire à des stratégies techniques et juridiques pour surmonter les obstacles bureaucratiques. Le soutien de CLARIFI a aidé la communauté à soumettre un dossier juridique aux autorités étatiques, comprenant des cartes planimétriques détaillées, des rapports sur les limites, des plans de gestion, des études socio-historiques et des données de recensement afin d'éclairer leur prise de décision.

**Au Pérou**, les communautés autochtones ont renforcé un système dynamique de surveillance et de signalement afin de se protéger contre les menaces extérieures pesant sur leurs droits territoriaux. La principale organisation autochtone nationale a mis en place une plateforme numérique appelée SAAT, qui intègre des systèmes de surveillance en temps réel et d'alerte précoce destinés aux communautés. Connectée à un serveur central qui met en relation les communautés autochtones de l'Amazonie péruvienne avec les décideurs de la capitale, la plateforme SAAT permet à l'AIDSESP (Association interethnique pour le développement de la forêt péruvienne) d'activer rapidement son mécanisme national de protection en cas de menace. L'AIDSESP propose également aux communautés, en particulier aux jeunes, des formations à l'utilisation des outils technologiques.

## Des solutions de financement directes et flexibles pour les communautés

### Projets dans le bassin du Congo

**En RDC**, l'Institut des ressources du Congo (CRI) a apporté son concours pour la mise en place d'une gestion forestière communautaire sur 15 807,53 hectares, en aidant les communautés de Kishiongo et de Kasambanza à cartographier leurs terres et à demander des titres de concession communautaire à la suite d'une cartographie participative. Le projet a renforcé l'appropriation locale et la collaboration entre les autorités coutumières et les services de l'État. Quelques 240 membres des communautés locales ont été formés à la foresterie communautaire et à la gouvernance, et 100 femmes et jeunes supplémentaires aux techniques d'agroforesterie et de culture. Les communautés ont planté 18 000 plants en pépinières, 5 000 arbres indigènes, et ont amélioré la productivité agricole de cultures locales telles que le manioc, l'aubergine, le haricot à œil noir (niébé), les tomates et le gombo.



Des agricultrices partageant leurs expériences issues de projets agricoles, dans le district de Ngo, en République du Congo.  
Photo : Action Communautaires des Femmes Autochtones du Congo (ACFAC), 2024

**Au Gabon**, CLARIFI a aidé des partenaires locaux à améliorer la résilience climatique et la sécurité alimentaire des communautés autochtones en renforçant leurs capacités techniques en matière de production agricole durable. Ce projet visait à recenser les savoirs traditionnels et à adapter les pratiques agroécologiques aux contextes locaux dans les villages de Bitougat et de Doumassi. Un diagnostic participatif de la situation actuelle des communautés a permis d'identifier leurs pratiques agricoles existantes, leurs difficultés et leurs besoins prioritaires. Sur la base de ces résultats, RRI a formé 31 membres de la communauté, dont 14 femmes, aux techniques agroécologiques, à l'agriculture de subsistance durable et à l'organisation communautaire, en mettant l'accent sur le renforcement des coopératives et des associations.

**En République du Congo**, un projet a permis de renforcer l'autonomisation sociale et économique des femmes issues des communautés autochtones et locales dans le district de Ngo, dans le département des Plateaux. Le partenaire local de CLARIFI, l'ACFAC, a créé deux groupes de productrices agricoles dirigés par des femmes dans le village de Djaka et a attribué deux hectares de terre à chaque groupe. Il les a formées à la culture du manioc, du cacao, du piment et du maïs. Les groupes ont suivi des formations sur l'agroécologie et le changement climatique, la protection de l'environnement, la violence contre les femmes, le régime foncier, ainsi que l'épargne et le microcrédit. Le projet a également fourni aux femmes un financement direct pour acquérir des outils agricoles de base destinés à l'aménagement des terres et à la culture.

---

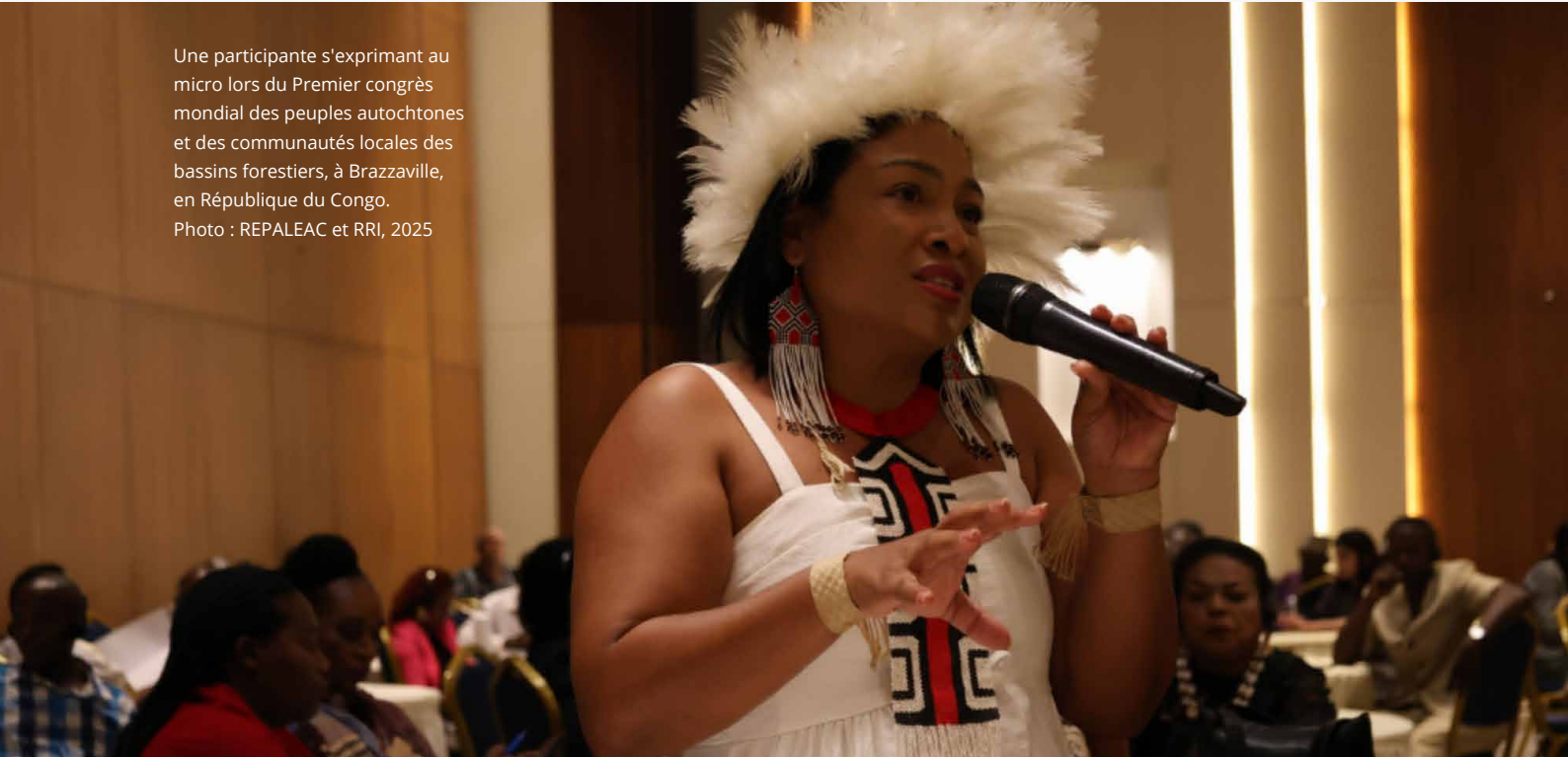
## Des solutions de financement directes et flexibles pour les communautés

---

# Financement climatique dirigé par des femmes

Lors du premier [Congrès mondial](#) des peuples autochtones et des communautés locales des bassins forestiers, qui s'est tenu à Brazzaville, CLARIFI a octroyé une aide de 240 000 dollars à huit initiatives locales menées par des femmes à travers l'Afrique, à raison de 30 000 dollars chacune.

Une participante s'exprimant au micro lors du Premier congrès mondial des peuples autochtones et des communautés locales des bassins forestiers, à Brazzaville, en République du Congo.  
Photo : REPALEAC et RRI, 2025



Ces initiatives favorisent la régénération des sols, la restauration de la biodiversité, la défense des droits fonciers et des régimes fonciers, ainsi que la mise en place de moyens de subsistance durables. L'UNIPROBA (Unissons-nous pour la Promotion des Batwa) développe des programmes d'accès à la terre et de formation destinés aux femmes Batwa au Burundi. L'organisation Peuples autochtones et développement durable (IPSD) encourage l'entrepreneuriat et la préservation culturelle au sein des communautés Mbororo au Cameroun. Pour sa part, Action communautaire des femmes autochtones (ACFAC) renforce le soutien à l'agroécologie et au microcrédit pour les femmes des zones forestières en République du Congo

CLARIFI a également financé directement quatre organisations membres de WiGSA et soutenu indirectement sept autres par le biais de ses programmes régionaux et de mécanismes dirigés par les communautés dans les Andes tropicales et dans le bassin du Congo. Le programme de la Justice de genre de RRI et CLARIFI envisage d'étendre son soutien à davantage d'organisations de femmes issues de la base et a constitué une réserve de projets WiGSA à examiner lors des prochains cycles de financement, ce qui faciliterait un accès direct au financement pour les femmes des communautés autochtones, afro-descendantes et locales.

Prises ensemble, ces initiatives démontrent le rôle transformateur des femmes dans la promotion d'un développement fondé sur les droits et résilient au changement climatique au sein de leurs communautés.

## Des solutions de financement directes et flexibles pour les communautés

# Influencer les promesses et engagements de financement à l'échelle mondiale

Comme pour toutes les réformes juridiques, les changements dans l'écosystème mondial du financement ne se font pas du jour au lendemain. Ils s'appuient sur un travail de plaidoyer à long terme et soutenu, qui se déroule souvent en marge des grandes plateformes, bien avant que les changements ne deviennent visibles.



Des jeunes posant pour une photo après le succès d'un événement organisé par les jeunes en marge de la COP30 de la CCNUCC à Belém, au Brésil.  
Photo : RRI, 2025

RRI et ses organisations partenaires ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de l'Engagement pour les forêts et la sécurité foncière à hauteur d'**1,8 milliard** de dollars, ainsi que du fameux Engagement intergouvernemental sur la sécurité foncière (ILTC) annoncé lors du Sommet des dirigeants mondiaux de la COP30 en novembre 2025, au cours duquel 15 pays et de nombreuses fondations philanthropiques se sont engagés à garantir les droits fonciers sur plus de **160 millions d'hectares** de terres détenues par les PA, CL et PAD à l'horizon 2030, accompagné d'une augmentation des financements publics.

Découvrez comment RRI a contribué à ces victoires historiques en 2025 :

●	<b>Avril</b>	Actions de plaidoyer et discussions officielles avec la présidence de la COP30 et le FCLP lors du Forum permanent des Nations unies sur les questions autochtones
●	<b>Mai</b>	Déclaration de Brazzaville issue du premier Congrès mondial des peuples autochtones et des communautés locales des bassins forestiers
●	<b>Juillet</b>	Participation à la Semaine de l'action pour le climat à Londres
●	<b>Août</b>	RRI et WiGSA publient la toute première analyse des financements mondiaux destinés aux femmes issues des communautés autochtones, afro-descendantes et locales
●	<b>Septembre</b>	Publication du tableau de bord Path to Scale
●	<b>Septembre</b>	Semaine du climat de New York
●	<b>Novembre</b>	COP30 de la CCNUCC

Les contributions sur l'ensemble de l'année sont entre autres :

- Coordination du réseau Path to Scale regroupant des bailleurs de fonds et des intermédiaires
- La Campagne « The Pledge We Want » en collaboration avec Tenure Facility et If Not Us Then Who?
- Diffusion des résultats du financement direct accordé par CLARIFI aux communautés des Andes tropicales et du bassin du Congo



---

## Des solutions de financement directes et flexibles pour les communautés


---

# Créer une dynamique grâce au plaidoyer et à l'analyse

En mai 2025, RRI s'est associé à REPALEAC et au GATC pour coorganiser le premier Congrès mondial des peuples autochtones et des communautés locales des bassins forestiers, qui a réuni à Brazzaville 156 participants venus d'Afrique, d'Asie, de Méso-Amérique et d'Amérique du Sud. Les participants ont publié la [Déclaration de Brazzaville](#) et se sont appuyés sur ce document pour défendre leurs droits à l'approche de la COP30, contribuant ainsi à la mobilisation d'importants financements promis par le Forest Tenure Funders Group et d'autres bailleurs de fonds internationaux. Il est important de noter que, lors du Sommet des dirigeants qui a précédé la COP30 en novembre 2025, le Président de la République du Congo a cité la Déclaration dans son discours et a exhorté les autres Chefs d'État à reconnaître les droits des peuples autochtones et des communautés locales sur leurs terres et leurs ressources.

En collaboration avec la Global Land Alliance, RRI a également coordonné plusieurs engagements nationaux en faveur de l'ILTC dans le cadre du Partenariat des leaders sur les forêts et le climat. Grâce à un dialogue soutenu avec les bailleurs de fonds et d'autres acteurs clés, à la campagne [The Pledge We Want](#) et à une analyse stratégique, les efforts de RRI ont contribué à étendre cet engagement à de nouveaux écosystèmes et à de nouveaux bailleurs de fonds, tout en mettant l'accent sur le financement direct des détenteurs de droits.

Le [tableau de suivi des financements Path to Scale](#) de RRI et la mise à jour du [Rapport sur l'état du financement](#) ont permis de suivre les flux financiers mondiaux vers les PA, CL et PAD, en élargissant leur champ d'application au-delà des forêts pour inclure d'autres écosystèmes. Les recherches menées par RRI et la WIGSA ont également suivi les [financements destinés aux femmes](#) des PA, CL et PAD spécifiquement, ce qui a renforcé l'engagement des bailleurs de fonds à prendre en compte plus concrètement la dimension genre dans leurs engagements financiers. Publiés en prélude à la COP30, ces outils analytiques ont renforcé le plaidoyer et continueront à orienter la responsabilisation en vue des objectifs climatiques et de biodiversité pour 2030.



« Notre collaboration dans le cadre de ce congrès, qui transcende les continents, les traditions et les générations, nous rappelle que la force réside dans l'action collective. Nous sommes prêts à continuer à mettre à profit la richesse de nos connaissances et notre esprit de coopération pour tracer ensemble la voie vers un avenir juste, viable et équitable. »

Déclaration de Brazzaville


---

## Données factuelles, responsabilité et leadership éclairé

---

# Suivi de la tenure et données en fonction du genre

Le rapport phare de RRI sur l'analyse de genre, intitulé *Résilience et Résistance*, a présenté une évaluation actualisée des droits légalement reconnus des femmes sur les forêts communautaires dans 35 pays jusqu'en 2024. Ce rapport a examiné les réformes juridiques intervenues depuis 2016 et a fourni des éléments concrets permettant aux femmes leaders issues des PA, CL et PAD de contester les lois discriminatoires et de plaider en faveur de protections plus solides.



Sara Omi, membre de la communauté autochtone Ipeti Embera au Panama, repiquant des jeunes plants.  
Photo : Asha Stuart  
RRI, 2025

Présentée lors de la 69<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW69), cette analyse a mis en évidence des mesures concrètes que les gouvernements peuvent prendre pour faire avancer le programme mondial en faveur des droits des femmes. Toujours lors de la CSW69, des membres de la WiGSA et des femmes autochtones leaders d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont participé à des discussions visant à établir un lien entre les données juridiques et les réalités vécues, renforçant ainsi la capacité des communautés locales à influencer les réformes politiques.

Les données issues du rapport *Résilience et Résistance* ont également nourri l'apprentissage entre pairs à l'échelle interrégionale, notamment les échanges entre des femmes leaders du Pérou et du Népal visant à comparer les cadres juridiques nationaux et à renforcer la solidarité transnationale.

---

## Données factuelles, responsabilité et leadership éclairé

---

# Données relatives à la conservation menée par les communautés

En 2025, RRI a publié une étude intitulée *Activer les dispositifs en faveur d'une conservation fondée sur les droits et menée par les communautés*, qui a fait une évaluation des cadres juridiques et des stratégies en matière de biodiversité dans 30 pays. Réalisée en collaboration avec le Consortium ICCA et le Forest Peoples Programme, cette analyse a révélé que, bien qu'il existe des voies juridiques vers une conservation communautaire reconnue, elles restent sous-utilisées et insuffisantes.

Présentés lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN, ces résultats ont amplifié le débat sur les obstacles structurels à la mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits pour atteindre l'objectif 30x30, renforçant ainsi l'argument en faveur de la gouvernance communautaire dans les stratégies mondiales en matière de biodiversité. À l'avenir, RRI s'appuiera sur ces résultats pour soutenir le Forum international autochtone sur la biodiversité de l'UICN.



Des membres de la communauté Talang Mamak, dans la province de Riau, récoltant des produits forestiers, en Indonésie.  
Photo : Jacob Maentz  
RRI, 2022

## Données factuelles, responsabilité et leadership éclairé

# Engagement en faveur de l'apprentissage, de l'adaptation et de la responsabilité

En 2025, RRI a célébré son 20<sup>ème</sup> anniversaire en dressant le bilan de deux décennies d'action et en tirant les leçons de cette expérience. Après avoir réuni ses membres fondateurs et ses partenaires actuels au Népal à l'occasion de cette célébration, RRI a publié un [rapport des réalisations](#) retraçant ses principales réalisations et a produit un [documentaire](#) qui est revenu sur l'évolution de la coalition, depuis ses premiers objectifs jusqu'à ses victoires qui ont fait date.

Forêt communautaire de Shree Bindeshwari, au Népal. Cette forêt communautaire s'étend sur 54 hectares et est gérée par 254 ménages. Ce sont principalement des femmes issues des communautés autochtones et locales qui gèrent la forêt, et ce depuis plus de 30 ans.  
Photo : Asha Stuart  
RRI, 2025



Ce processus a donné lieu à plus de 100 interviews avec des fondateurs et la fondatrice, des leaders de la coalition, des femmes, des jeunes ainsi que des dirigeants de PA, CL et PAD à travers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Le rapport a été traduit en français, en espagnol, en portugais, en indonésien et en népalais, et le documentaire, lancé en octobre, est en cours de sous-titrage dans les langues de la coalition.

Tout au long de l'année 2025, RRI a également publié, traduit et diffusé 12 analyses et notes d'orientation supplémentaires en six langues, accompagnées de visuels prêts à l'emploi destinés aux membres de la coalition. De plus, elle a lancé un nouveau site web dynamique consacré au [Standard pour les droits fonciers](#), offrant une ressource dynamique et accessible pour aider les entités publiques et privées à décrypter et à mettre en œuvre les principes axés sur les détenteurs de droits afin de faire reconnaître et respecter les droits des PA, CL et PAD dans leurs projets liés au climat, à la conservation et au développement durable.

Ensemble, ces analyses et produits de RRI ont renforcé la transparence, l'apprentissage et le plaidoyer fondé sur des données factuelles au sein de notre réseau mondial.

# Publications phares



## Enracinés et en pleine croissance : 20 ans d'impact collectif et la voie à suivre

Un aperçu de deux décennies d'action menée par RRI à travers les continents, les cultures et les mouvements pour bâtir une planète plus juste et plus durable.

[Télécharger la publication >](#)



## État des lieux du financement des droits fonciers (en anglais)

Bilan annuel de l'état du financement des donateurs en faveur des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants dans les pays tropicaux, avec un élargissement du champ d'application du financement aux écosystèmes au-delà des forêts.

[Télécharger la publication >](#)



## Activer les dispositifs

Analyse les cadres juridiques et les stratégies en matière de biodiversité de 30 pays afin d'évaluer les progrès accomplis vers une conservation fondée sur les droits et menée par les communautés.

[Télécharger la publication >](#)



## Le financement mondial parvient-il aux femmes autochtones, afro-descendantes, et issues des communautés locales ?

Une analyse mettant en évidence le manque de financement en faveur des femmes autochtones, afro-descendantes et issues des communautés locales, ainsi que la nécessité d'intégrer une perspective sensible au genre dans les engagements financiers.

[Télécharger la publication >](#)



## Protéger les communautés pour sauver la Planète

Les meilleures pratiques mises en œuvre par les communautés qui défendent leurs territoires et leurs cultures, depuis la réserve de biosphère maya au Guatemala et l'île d'Enggano en Indonésie jusqu'à la région du Bastar en Inde, l'Amazonie équatorienne et la Colombie.

[Télécharger la publication >](#)



## Résilience et résistance

La dernière évaluation de la situation des droits fonciers forestiers des femmes issues des communautés autochtones, afro-descendantes et locales dans 35 pays forestiers clés du Sud.

[Télécharger la publication >](#)



## Les droits des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales sur le carbone dans les terres et forêts tropicales et subtropicales

Une analyse systématique de la situation actuelle en matière de reconnaissance des droits liés au carbone détenus par les communautés dans 33 pays, dans le cadre de l'Accord de Paris.

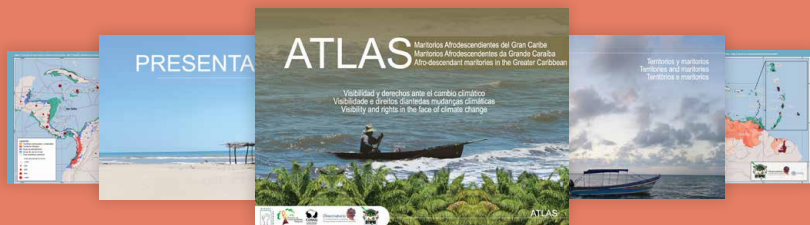
[Descargar publicación >](#)



## Une proposition modèle pour des contributions déterminées au niveau national fondées sur les droits (en anglais)

Un cadre pratique décrivant les engagements idéaux au titre des contributions déterminées au niveau national (CDN) élaborées dans le cadre de l'Accord de Paris, et identifiant des pistes d'action concrètes pour traduire les principes fondés sur les droits en mesures climatiques mesurables.

[Descargar publicación >](#)



## Atlas : Les Maritorios des peuples afro-descendant de la Grande Caraïbe (en anglais)

Cette étude associe des données issues des recensements, des données géospatiales et des données climatiques provenant de 26 pays à des témoignages des communautés concernées afin d'identifier les impacts du changement climatique sur les territoires marins et côtiers utilisés par les peuples afro-descendants.

[Descargar publicación >](#)

# Les enseignements tirés de notre travail

Nos efforts collectifs en 2025 ont mis en évidence les enseignements suivants, sur lesquels nous réfléchissons et que nous intégrons de plus en plus dans nos programmes.

## Amélioration du financement direct

Pour améliorer le financement direct accordé aux organisations de PA, CL et PAD, il est nécessaire de simplifier les critères d'éligibilité aux subventions et de rationaliser et assouplir les procédures de gestion des subventions, si l'objectif est de réduire la charge administrative pesant sur les bénéficiaires et d'atteindre des organisations plus petites et moins expérimentées. En combinant le renforcement des capacités à notre soutien à la gestion des subventions, nous accompagnons les organisations bénéficiaires pour qu'elles progressent vers une meilleure viabilité, une plus grande visibilité et une diversification accrue de leurs sources de financement. Outre les subventions directes, le renforcement des capacités en matière d'octroi de subventions, au profit des fonds territoriaux en tant que vecteurs d'une appropriation accrue et d'un soutien financier amélioré pour les programmes territoriaux, est un élément crucial pour un financement amélioré et plus accessible destiné aux PA, CL et PAD.

## Groupage des droits

Les droits humains sont indivisibles ; par conséquent, la promotion et la défense des droits doivent nécessairement être globales et multidimensionnelles. La promotion des droits fonciers collectifs doit aller de pair avec l'amélioration du bien-être des PA, CL et PAD, en soutenant des économies locales durables et des structures de gouvernance inclusives et solides, tout en favorisant la participation équitable des femmes, des hommes et des jeunes. De plus en plus, le soutien apporté par RRI implique une réponse plus globale et plus complexe au bien-être général des PA, CL et PAD.

## Promotion de l'action collective

Le plaidoyer conjoint et l'action collective nécessitent un soutien continu et soutenu afin de permettre aux coalitions et réseaux des PA, CL et PAD d'échanger, de coordonner leurs actions et de se réunir dans le cadre de forums aux niveaux national, régional et mondial, et au-delà. Le renforcement des coalitions de PA, CL et PAD, en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes, nécessite un accompagnement dédié et soutenu, ainsi qu'un appui en matière d'organisation de réunions et de renforcement technique et organisationnel, afin de booster leur visibilité et leur influence naissantes.

## Protection des défenseurs des droits fonciers

La défense des droits fonciers expose souvent les activistes et les place en première ligne des conflits. La protection collective des défenseurs des droits fonciers doit de plus en plus être considérée comme un élément essentiel d'une gouvernance foncière efficace. La sécurité des femmes et des jeunes défenseurs des droits fonciers est particulièrement menacée en raison de leur vulnérabilité sociale à plusieurs égards. RRI est en train de renforcer son soutien à travers la création de réseaux de vigilance communautaire, d'alliances avec les organisations de protection, la défense juridique des défenseurs et le plaidoyer en faveur d'un renforcement des mesures de protection locales, alors que les menaces pesant sur ces acteurs ne cessent de s'intensifier.

# Gouvernance, responsabilité et gestion

<b>Membres du Conseil de direction</b>	Prennent des décisions stratégiques pour la coalition concernant la gouvernance, les finances, l'administration, l'extension ou la révision des programmes, les mécanismes de financement, les questions juridiques et la gestion des risques.
<b>Conseil consultatif</b>	Supervise la gestion de la coalition, approuve l'adhésion de nouveaux partenaires et vote pour désigner les représentants des partenaires au sein du conseil de direction. Donne son avis sur des questions ponctuelles telles que les demandes d'adhésion, la gestion de crise et les orientations programmatiques.
<b>Partenaires</b>	Il s'agit d'organisations participant aux programmes de RRI, par exemple en corédigeant des analyses stratégiques, en coorganisant des ateliers, des webinaires et des événements, ou en s'associant à des mécanismes de financement, à des processus de planification stratégique et à d'autres activités de RRI.
<b>Membres associés</b>	Ils apportent un soutien spécialisé à la coalition RRI dans leurs domaines d'expertise respectifs. Ils partagent leur expertise et leurs conseils avec la coalition à travers des ateliers, des webinaires, des articles et des rapports.
<b>Conseil des anciens</b>	Fournit des conseils ponctuels à la Coordinatrice et Présidente de RRI et à la Direction de RRI. Il regroupe d'éminentes personnalités du secteur des droits fonciers et de l'environnement, notamment des fondateurs, des dirigeants chevronnés ou des anciens issus des communautés autochtones, afro-descendantes et locales, d'anciens Présidents du Conseil de direction et des personnalités de premier plan.
<b>Secrétariat</b>	Personnel de RRI chargé de la coordination et de la mise en œuvre des programmes.

En 2025, la coalition RRI a révisé son protocole d'accord (MoU) qui définit les rôles et les responsabilités de ses différents organes. Le renouvellement du protocole d'accord a lieu tous les cinq ans et constitue l'occasion de réfléchir à la composition de la coalition. Pour ce cycle, à l'issue de consultations approfondies avec les partenaires de RRI, le Conseil de direction, les membres associés, les membres de la coalition et le Secrétariat, nous avons convenu d'élargir considérablement la coalition, passant de **21 à plus de 80 partenaires**. La coalition a également décidé de créer un Conseil consultatif et un Conseil des anciens afin de gérer et de guider sa croissance.

Le Secrétariat, dirigé par la Présidente et Coordinatrice de RRI, fait office de mécanisme de coordination de la coalition et s'appuie sur des professionnels expérimentés et juniors, des experts nationaux et régionaux, ainsi que des responsables de terrain. Il collecte des données factuelles pour faire progresser la reconnaissance des droits, mène des activités de recherche et de plaidoyer et diffuse ses conclusions à l'échelle mondiale. Il rassemble diverses parties prenantes, favorise la collaboration et soutient la réforme foncière par le biais d'un engagement au niveau national. Le Secrétariat initie des projets visant à combler les lacunes dans les efforts en matière de droits fonciers communautaires et fournit un financement d'intervention rapide par le biais du MRS. Il dirige également le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, entretient les relations avec les donateurs, diversifie les sources de revenus et opère sous la supervision du Conseil de direction de RRI.

**RRI est reconnue pour avoir mis en place et soutenu des alliances et des initiatives visant à faire entendre la voix des femmes et des jeunes, ainsi qu'à collaborer avec des acteurs spécifiques afin de faire progresser les droits fonciers et les droits de tenure.** Parmi celles-ci figurent : l'Alliance des femmes du Sud ([WiGSA](#)), un réseau de responsables d'agences forestières publiques appelé [MegaFlorestais](#), le [Groupe Interlaken](#) composé d'acteurs du secteur privé, l'initiative [Path to Scale](#) qui vise à assurer la redevabilité des bailleurs de fonds quant à leurs engagements financiers mondiaux, et un Réseau mondial des jeunes qui met en œuvre [une feuille de route](#) élaborée lors d'un Congrès mondial de la jeunesse organisé par RRI en 2025.

**Outre ses programmes régionaux et thématiques, RRI a mis en place des mécanismes de financement direct destinés à soutenir les communautés et organisations de PA, CL et PAD.** L'Initiative pour le financement des droits fonciers et des modes de conservation communautaires ([CLARIE](#)) est un mécanisme de financement direct qui soutient les priorités autodéterminées des communautés de détenteurs de droits en jouant le rôle de passerelle de confiance entre les communautés et les bailleurs de fonds. Le [Mécanisme de réponse Stratégique \(MRS\)](#) est spécialement conçu pour apporter des réponses rapides et flexibles aux opportunités et menaces émergentes et urgentes. Il vient en appui au processus annuel de planification des programmes, en mettant à disposition un financement rapide qui permet de saisir des opportunités inattendues.

# Résultats financiers de 2025



## \$11,041,223

de financement garanti

## \$3,846,838

de financement non garanti



## \$15,213,343

de financement garanti

## \$9,363,655

de financement non garanti

## 81

projets

## 20

pays

Mécanisme  
de réponse  
stratégique

## \$605,553

de financement approuvé

## 14

projets

## 10

pays

\*Tous les montants sont en USD



Une femme se penchant au-dessus d'un feu devant un refuge, au Honduras.  
Photo: If Not Us Then Who?

# Rapport Annuel 2025

---



**RIGHTS +  
RESOURCES**